

NOUVEAU : "Guide pratique pour la conduite des enquêtes publiques relatives à l'épandage des boues de stations d'épuration urbaines"

Rédacteurs : **Anne-Sophie Allonier pour le ministère de l'Écologie et du Développement durable Edmond Chaussebourg (coordonnateur), Emmanuel Adler et Yves Baratte pour la CNCE.**

Ce guide pratique a été réalisé en concertation entre le ministère de l'Écologie et du développement durable (Direction de l'Eau) et la Compagnie Nationale des Commissaires-Enquêteurs. Il bénéficie par conséquent de l'appui technique du ministère, et du retour d'expérience des membres de la CNCE qui ont participé à sa rédaction.

Les enquêtes publiques relatives aux plans d'épandage sont des enquêtes difficiles car elles comportent de très nombreux paramètres techniques et réglementaires et des enjeux environnementaux et sanitaires importants. Elles exigent par conséquent une très grande attention de la part du CE pour éviter, autant que faire se peut, les recours au contentieux. Le présent guide a pour objectif de compléter le «Guide du commissaire-enquêteur» Il n'a d'autre ambition que d'apporter les éléments de la connaissance nécessaire pour conduire ces enquêtes publiques dans les meilleures conditions. Il est rédigé de manière aussi simple que possible, de façon à être accessible à tous.

Cet ouvrage est diffusé exclusivement par la CNCE, sous forme papier, le ministère se chargeant pour sa part de le fournir aux DIREN et services en charge de la police de l'eau.

- **COMMANDE À ADRESSER À LA CNCE, accompagnée du règlement correspondant**
(3 Rue Jean Bauhin - 25200 MONTBÉLIARD - Tél 03 81 95 14 98 - Fax 03 81 95 13 82 - courriel : CNCEsec@wanadoo.fr)

Tarif adhérent CNCE : 10 euros (nets, frais d'envoi compris)

Tarif hors CNCE : 20 euros (nets, frais d'envoi compris)